



CLINIQUE DOCTORALE
AIX GLOBAL JUSTICE

Clinique de Droit international
des droits de l'homme

www.aixglobaljustice.org

CAMEROUN

**La situation des anglophones
au Cameroun**

Novembre 2020

Ce travail a été réalisé sous la coordination d'une membre de la Clinique doctorale de droit international des droits de l'homme et grâce au concours d'étudiants cliniciens en droit.

Ce document, présenté par Aix Global Justice, a pour but de promouvoir et protéger les droits de l'homme dans le monde. Il est essentiel de préciser que les informations contenues dans ce rapport sont basées sur des sources disponibles, y compris des entretiens, des documents et d'autres matériels accessibles au public. Bien que nous nous efforcions d'être précis et objectifs, Aix Global Justice ne garantit pas la véracité absolue ou l'exhaustivité des données présentées dans ce rapport.

Ce rapport est un outil de sensibilisation, de défense des droits de l'homme et de dialogue constructif. Il ne constitue pas un avis juridique et n'engage pas la responsabilité d'Aix Global Justice ou de ses représentants. Par conséquent, Aix Global Justice décline toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'inexactitudes dans le rapport ou pour toute action entreprise sur la base de son contenu. Les membres d'Aix Global Justice ne seront donc pas tenus pour responsables.

Aix Global Justice ne peut être tenu responsable des dommages directs, indirects, accessoires, consécutifs ou punitifs résultant de l'utilisation, de l'interprétation ou de la confiance accordée aux informations fournies.

La dernière mise à jour date du 16 novembre 2020.

Pour toute question complémentaire sur ce dossier, veuillez contacter :

Alice AUGONNET, Coordinatrice générale de la Clinique Aix Global Justice

aixglobaljustice@gmail.com
aixglobaljusticeclinic@proton.me

SOMMAIRE

SYNTHESE GENERALE	5
I- QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE DES ANGLOPHONES AU CAMEROUN ? QUELLE EST L'ORIGINE DE CE CONFLIT ?	6
A) LES ORIGINES DE LA CRISE ANGLOPHONE AU CAMEROUN	6
1. Un conflit aux origines coloniales.....	6
2. Indépendance et réunification des deux Cameroun.....	6
B) LA SITUATION ACTUELLE DES ANGLOPHONES AU CAMEROUN	8
1. Le tournant marqué par l'année 2016	8
2. Discriminations et violations des droits de l'homme, besoin de protection, déplacements de population	10
II- FAIRE UN ETAT DES LIEUX DES VIOLATIONS SPECIFIQUEMENT A KUMBA	11
A) LES CONSEQUENCES DES EXACTIONS DES SEPARATISTES ET DES FORCES GOUVERNEMENTALES CAMEROUNAISES	11
1. Les allégations de combat entre les séparatistes et les forces gouvernementales à Kumba...	12
2. Les attaques contre des personnes civiles et biens qui bénéficient d'une protection au titre du Droit international humanitaire (DIH)	13
B) LES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME.....	14
1. Restriction et répression de la liberté d'expression et de réunion.....	14
2. Violation de la liberté d'aller et venir des habitants de la ville de Kumba	15
III- COMMENT LE GOUVERNEMENT ET LA POLICE INTERVIENNENT-ILS DANS CE CONFLIT ? PROTEGENT-ILS LA POPULATION ? COMMETTENT-ILS EUX-MEMES DES EXACTIONS ?	15
A) LES ACTIONS REPRESSIVES DU GOUVERNEMENT.....	15
1. Actions non-violentes : instauration d'un couvre-feu, coupure d'internet, etc.....	15
2. Actions violentes : détentions arbitraires, homicides, etc.	16
B) LES TENTATIVES DE REGLEMENT DU CONFLIT PROPOSEES PAR LE GOUVERNEMENT	18
C) DIFFICULTES A RECUEILLIR DES INFORMATIONS PRECISES ET EXHAUSTIVES SUR LES AGISSEMENTS DES FDS	18
D) LES VIOLENCES DES FDS A L'ENCONTRE DES ANGLOPHONES	19
1. Torture des personnes soupçonnées d'avoir des liens avec les groupes séparatistes.....	19
2. Mauvais traitements infligés aux civils anglophones.....	20
IV- EST-CE QU'IL EXISTE DES PERSECUTIONS SPECIFIQUES POUR LES PERSONNES INVESTIES DANS DES ASSOCIATIONS POUR LA DEFENSE DES ANGLOPHONES AU CAMEROUN ?.....	21
A) PERSECUTIONS SPECIFIQUES A L'EGARD DES CAMEROUNAIS-E-S APPARTENANT A LA MINORITE ANGLOPHONE / ET CIVILS MANIFESTANTS.....	21
B) PERSECUTIONS SPECIFIQUES A L'ENCONTRE D'ASSOCIATIONS DE DEFENSE DES DROITS DES ANGLOPHONES ET DE LEURS MEMBRES.....	22
1. À l'égard des associations et des personnes investies dans ces associations	23
2. À l'égard des manifestants et activistes pacifiques.....	23
3. À l'égard des leaders d'opposition ou des indépendantistes / séparatistes	24
V- Y-A-T'IL DES DECISIONS RENDUES PAR LA CNDA SUR DES PERSECUTIONS SUBIES PAR DES CAMEROUNAIS ANGLOPHONES ?.....	25
A) LA RECONNAISSANCE PAR LA CNDA D'UN CONFLIT ARME D'UNE GRANDE VIOLENCE	25
B) LE MANQUE DE GRAVITE DU CONFLIT POUR ACCORDER UNE PROTECTION SYSTEMATIQUE A TOUS LES ANGLOPHONES MENACES DE RETOURNER AU CAMEROUN	26

C) LA NECESSITE D'APPORTER LA PREUVE D'UNE MENACE GRAVE ET INDIVIDUELLE POUR ACCORDER LA PROTECTION SUBSIDIAIRE	27
SOURCES CONSULTEES	29
1. Organisations et juridictions internationales	29
2. Organisation non gouvernementale (ONG), Think Tanks	29
3. Médias	31
4. Législation et jurisprudence	33
5. Autres	33
ANNEXE.....	35

Synthèse générale

Ancienne colonie allemande, le Cameroun a été divisé, après la Première Guerre mondiale, en deux territoires distincts entre la Grande-Bretagne et la France. La **réunification du pays en 1972** a néanmoins fait subsister cette **particularité bilingue**. La **population anglophone** représente environ **1/5^{ème} de la population** – soit environ 5 millions d’habitants sur 24 millions – vivant principalement dans le **nord-ouest et le sud-ouest du pays**.

Dès la réunification du pays, des périodes de **troubles et tensions** liées à la question de la **minorité anglophone** ont émergé. En 2016, la crise sociopolitique amorcée dans les régions anglophones par des manifestations pacifiques s’est peu à peu muée en véritable **conflit armé interne** opposant le gouvernement de Paul Biya, actuel président du Cameroun, et des groupes armés séparatistes anglophones qui souhaitent l’**indépendance de ces régions**. La situation en 2020 ne s’est pas améliorée, les tentatives de dialogue et d’apaisement ayant toutes échoué jusqu’alors, **plongeant le pays dans une impasse politique**.

La **crise sécuritaire et humanitaire** touche principalement les habitants des régions anglophones. Les différentes parties au conflit se sont rendues responsables d’actes de violence incluant des **arrestations arbitraires, des homicides illégaux**, mais également d’**incendies de plusieurs villages** ou encore la **destruction et le boycott d’écoles**. C’est notamment le cas dans la **ville de Kumba**, région anglophone du sud-ouest du Cameroun, qui est témoin depuis le début du conflit des tensions de cette crise.

L’**intervention conjointe du gouvernement et de ses forces de police** depuis le début de cette crise s’illustre de deux manières : par la prise de **mesures contraignantes à l’égard des populations anglophones** (qui sont en réalité des actes de discrimination flagrante), ainsi que par l’**usage de la force armée** comme outil de réponse aux **revendications sécessionnistes et séparatistes**.

D’autre part, plusieurs sources locales et internationales mettent en lumière les problématiques concernant les **exactions et violations des droits de l’Homme** commises à l’encontre des personnes participant à la défense des droits des anglophones. Les **manifestants pacifiques, membres des associations** sont tout autant **victimes d’abus que les leaders d’opposition**. Ces mêmes sources alertent sur les **arrestations, les détentions arbitraires, l’utilisation disproportionnée de la force, les conditions de détention des activistes** et dénoncent le traitement de leurs cas devant la justice.

La **Cour nationale du droit d’asile**, dans ses décisions, a confirmé la situation de violence qui sévit dans les territoires anglophones, mais le **conflit n’est pas d’une gravité telle que la protection subsidiaire serait accordée systématiquement**. Les demandeurs doivent apporter la preuve que les **menaces sont graves et individuelles** à leur égard et l’accent est mis sur la nécessité d’**appartenance active à un groupe de séparatistes ou d’activistes** pour les droits des anglophones. Il ne semble pas que la Cour ait encore accepté d’accorder l’asile à un demandeur d’asile camerounais en raison de son appartenance à la minorité anglophone.

I- Quelle est la situation actuelle des anglophones au Cameroun ? Quelle est l'origine de ce conflit ?

Les origines du conflit anglophone remontent à l'époque coloniale et plus particulièrement à la **réunification du Cameroun francophone et anglophone**. La **marginalisation ressentie par la population anglophone** et l'écrasement de leur culture par le gouvernement francophone conduit à l'éclatement de **manifestations pacifiques en 2016** qui sont violemment réprimées. Depuis, le Cameroun est plongé dans un conflit majeur entraînant la **mort de nombreux civils**, la déportation de populations, ainsi que de nombreuses violations des droits humains. La population anglophone se trouve prisonnière d'un **affrontement sans fin entre gouvernement et séparatistes**.

A) Les origines de la crise anglophone au Cameroun

Le **référendum** organisé par l'ONU en 1961 **excluant l'option de l'indépendance** totale du territoire sous administration britannique marque un tournant pour la région anglophone du Cameroun.

1. Un conflit aux origines coloniales

Source : International Crisis Group, *Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins*, 2017.

« Le protectorat signé en juillet 1884 entre le gouvernement allemand et les chefs traditionnels douala crée l'entité politique du Kamerun. La défaite allemande au terme de la première guerre mondiale donne lieu à un partage de ses territoires. **Le problème anglophone et nombre d'autres faiblesses actuelles du Cameroun plongent leurs racines dans l'époque coloniale.** »

Source : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.

« Entre 1919 et 1940, le pays a été placé par la SdN sous mandats britanniques (Northern et Southern Cameroons, soit 15% du territoire) et français (République du Cameroun, soit 85% du territoire). Après une période intérimaire sans statut juridique précis, de 1940 à 1960, **une tutelle est établie par l'ONU sur ces deux parties de territoire.** »

Source : International Crisis Group, *Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins*, 2017.

« Durant les régimes du mandat et de la tutelle, chacun des territoires administrés est façonné selon la culture du colonisateur. **Il en résulte des différences majeures de culture politique.** »

2. Indépendance et réunification des deux Cameroun

Source : MBONDA (EM), « *Pourquoi le Cameroun se déchire-t-il ?* », Le Point Afrique, 2018.

« La partie sous administration française accéda à l'indépendance le 1er janvier 1960, avec le nom République du Cameroun. **Un an plus tard, le 11 février 1961, l'ONU organise l'indépendance du territoire sous administration britannique par un référendum, qui paradoxalement exclut l'option de l'indépendance totale** de ce territoire en plaçant les

électeurs devant les « deux options » suivantes : choisir l'indépendance par le rattachement à la République du Cameroun ou bien choisir l'indépendance par le rattachement à la République du Nigéria. La partie nord du territoire anglophone (Northern Cameroons) « choisit » de se rallier au Nigéria, tandis que la partie sud (Southern Cameroons) « choisit » de s'associer à la République du Cameroun pour constituer avec celle-ci une entité fédérale. »

« **Le projet de constitution est rédigé sans la participation des représentants anglophones,** et adopté à l'Assemblée nationale de la République du Cameroun, avant d'être promulgué le 1er septembre 1961 par Amadou Ahidjo, le premier président camerounais, en tant que Constitution de la République fédérale du Cameroun. **Ce vice procédural constitue en quelque sorte le « péché originel » qui augurera de la domination de l'État central et de la majorité francophone sur la partie anglophone dans la République fédérale.** »

« **Une partie de l'héritage anglo-saxon sera néanmoins conservée à travers quelques mesures politiques et sociales.** Ainsi la constitution de 1961 garantit l'égalité de l'anglais et du français, désignées par l'article 1er comme les « langues officielles de la République fédérale du Cameroun ». Elle conserve aussi (articles 38 et 40) l'institution et le rôle des chefs traditionnels en vigueur dans le modèle anglais de l'« l'Indirect rule » dont l'administration fonctionnait à travers la médiation des autorités traditionnelles locales. Le système judiciaire relève lui aussi de la Common Law, de même que le système éducatif britannique ainsi que l'organisation des horaires du travail. **Mais l'essentiel des pouvoirs exécutifs et législatifs restent acquis par l'État fédéral. De nombreux actes administratifs du président de la République vont substantiellement rétrécir la marge d'autonomie déjà étroite de la partie anglophone.** »

« Par ailleurs, la dissolution des partis politiques et la création en 1966 par Amadou Ahidjo d'un parti unique, l'Union nationale camerounaise, auront pour effet de réduire à néant le contrepois qu'auraient pu continuer d'exercer les partis politiques de la région anglophone. »

Source : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.

« En mai 1972, le pays est unifié à la suite d'un référendum contesté : la fédération disparaît au profit de la « République Unie du Cameroun ». Les anglophones ont alors perdu leur autonomie, leur spécificité administrative, judiciaire et culturelle. **Depuis lors, ils se sentent marginalisés et les relations entre francophones et anglophones sont chaque jour plus tendues.** »

Source : Council on Foreign Relations, *Anglophone Crisis in Cameroon was Decades in the Making*, 2018.

“In 1984, President Paul Biya renamed the country the Republic of Cameroon—the name it held prior to reunification in 1961—and changed the national flag from a two-star design, which had signified the union of the anglophone and francophone regions, to that of a single star. Biya’s affront to the anglophone region proved the breaking point in relations with the central government.”

Source : Amnesty international, *Une tournure tragique. Violence et atteintes aux droits humains dans les régions anglophones du Cameroun*, 2018.

« Le processus de réunification et la période qui a suivi ont été marqués par de nombreuses controverses et un manque de participation véritable et égale des acteurs politiques, **ce qui a**

conduit les communautés anglophones à ce qu'ils perçoivent comme une « assimilation » injuste et forcée dans un État à dominante francophone. Cela a rapidement répandu un sentiment général de marginalisation politique, sociale et économique au sein de la minorité anglophone camerounaise. Malgré l'émergence de plusieurs mouvements politiques et sociaux anglophones et de leurs constantes revendications, par le biais notamment de manifestations successives et des proclamations d'indépendance symboliques en 1999 et en 2009, le pays a été **témoin d'une centralisation continue et d'un nouvel affaiblissement de la force politique des anglophones au plan national.** »

B) La situation actuelle des anglophones au Cameroun

Les régions anglophones du Cameroun sont en crise depuis fin 2016, lorsque des avocats, des étudiants et des enseignants anglophones ont commencé à protester contre ce qu'ils considéraient comme leur **sous-représentation au sein du gouvernement central et leur marginalisation culturelle** par ce dernier. La situation s'est envenimée allant jusqu'à l'apparition de **groupes séparatistes réclamant l'indépendance** des régions anglophones minoritaires du pays.

1. Le tournant marqué par l'année 2016

Source : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.

« **La crise anglophone au Cameroun connaît un regain de vitalité depuis 2016 à la suite des revendications sectorielles des enseignants et avocats anglophones.** La frustration de la population s'est rapidement muée en dénonciation de la marginalisation de cette minorité essentiellement dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest. »

Source : International Crisis Group, *Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins*, 2017.

« Leurs revendications, ignorées jusque-là par le ministère de la Justice, portent alors sur le non-respect de la *Common Law* dans ces deux régions. Les avocats réclament la traduction en anglais du Code de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada) et d'autres textes de lois. Ils critiquent la francophonisation des juridictions de la *Common Law* [...]. **Le mépris du gouvernement et la brutalité des forces de sécurité aggravent le problème et radicalisent les populations.** »

Source : UK Home Office, *Country policy and information note – Cameroon : Anglophones*, 18 mars 2020.

« A December 2016 statement by the United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights (UN OHCHR) read: English speakers have long complained that **they face discrimination and marginalization, and are excluded from top civil service positions and public services. They also claim their access to justice is limited because the majority of legislation and judicial proceedings are in French.** »

Source : Institut Français des Relations Internationales, *Le conflit anglophone au Cameroun. Un dialogue sans partenaires*, Notes de l'Ifri, octobre 2019.

« C'est à la maladresse des autorités et au **recours abusif à la force contre des manifestations pacifiques d'ordre social et corporatiste que l'on doit l'envenimement de la situation.** »

« Les professeurs et avocats annoncent la suspension de l'enseignement et des plaidoiries. Les parents décident de les soutenir et n'envoient pas leurs enfants à l'école. »

Source : Amnesty international, *Une tournure tragique. Violence et atteintes aux droits humains dans les régions anglophones du Cameroun*, 2018.

« **Des centaines de personnes, et notamment des défenseur-e-s des droits humains, des journalistes et des militant-e-s ont été arrêtées par les forces de sécurité.** »

Source : International Crisis Group, *Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins*, 2017.

« Les mesures gouvernementales prises – la création d'une Commission nationale pour le bilinguisme et le multiculturalisme, de sections *Common Law* à la Cour suprême et à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature, le recrutement de magistrats anglophones et de 1000 enseignants bilingues, ou encore le rétablissement d'Internet après 92 jours d'interruption – ont eu **peu d'effets. Les figures de proue de la contestation les jugent tardives et insuffisantes.** »

Source : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.

« Le 1er octobre 2017, les séparatistes ont symboliquement déclaré l'indépendance de la République d'Ambazonie et face à la brutalité de la répression des autorités centrales camerounaises, les positions se sont radicalisées : de nombreux anglophones traditionnellement enclins au fédéralisme se sont ralliés aux mouvements sécessionnistes. **Cette crise a provoqué le déplacement de plus de 160 000 personnes, dont au moins 34 000 vers le Nigeria voisin et fait plus d'une centaine de morts.** Les attaques des groupes armés se multiplient contre les forces de sécurité et de défense et les symboles de l'Etat camerounais. Le boycott des écoles et les journées « villes mortes » initiées par les militants anglophones plongent les régions dans un marasme économique qui rend la population d'autant plus réceptive aux mots d'ordre communautaires. »

Source : Amnesty international, *Une tournure tragique. Violence et atteintes aux droits humains dans les régions anglophones du Cameroun*, 2018.

« **Des habitants des régions anglophones se sont retrouvés pris au piège entre les accrus de violence commis par des individus et des groupes soupçonnés de soutenir ou d'être des sympathisants de la lutte armée d'un côté, et les violations des droits humains perpétrées par les forces de sécurité d'un autre côté. Beaucoup continuent de fuir les régions anglophones** vers le Nigeria, pays voisin, et vers d'autres régions du Cameroun. En avril 2018, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) rapportait que plus de 20 400 Camerounais avaient demandé l'asile au Nigeria. »

Source : KOUAGHEU (J.), *Au Cameroun, le calvaire des déplacés des régions anglophones*, Le Monde Afrique, 5 août 2019.

« **Entre les groupes armés qui combattent pour l'indépendance de ces deux régions et les forces armées camerounaises, les civils paient le prix fort.** D'après les Nations unies, 4 millions de personnes sont affectées par le conflit. Plus d'un demi-million de personnes ont été déplacées, près de 2 000 tuées. Les enlèvements sont devenus un commerce en pleine expansion alors que l'économie de la région s'effondre. »

2. Discriminations et violations des droits de l'homme, besoin de protection, déplacements de population

Source : Human Rights Watch, *Cameroun : des civils tués dans les régions anglophones*, 27 juillet 2020.

« **Human Rights Watch estime que depuis janvier 2020, au moins 285 civils ont été tués lors de 190 incidents environ dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où la violence est extrême depuis la fin de 2016.** »

« **La violence a aussi provoqué le déplacement, ces deux derniers mois, de dizaines de milliers de personnes, qui s'ajoutent aux centaines de milliers d'autres qui ont fui leurs foyers depuis le début du conflit fin 2016.** »

Source : ONU Info, *Massacre au Cameroun : pour l'ONU, l'enquête doit être indépendante et impartiale*, 18 février 2020.

« **Selon OCHA, plus de 2,3 millions de personnes des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun ont un besoin urgent d'aide et de protection** – soit un million de plus que l'année dernière. Environ 1,7 million de personnes dans le besoin vivent encore dans ces deux régions. »

Source : UK Home Office, *Country policy and information note – Cameroon : Anglophones*, 18 mars 2020.

“By mid-2019 more than 80% of schools remained closed, mainly enforced through violence against teachers and attacks on school buildings by separatist armed groups. **Around 700,000 children have been deprived of an education for the last four school years.**”

“**The UN Economic and Social Council in March 2019 also expressed concern regarding the de facto discrimination and marginalization** faced by some ethnic and linguistic minorities, including the English-speaking minority, which hinders their effective enjoyment of their economic, social and cultural rights. As well as the difficulties faced by English speaking persons (among other groups) **in gaining access to the labour market, including employment in government service.**”

“**In September 2019 the President of Cameroon announced that a ‘national dialogue’ would take place to allow all Cameroonians the opportunity to submit proposals to resolve the security crisis in the NWSW regions.** Violent clashes between the military and pro-independence fighters occurred in the lead up to the talks in late September and several key separatists did not attend. The national dialogue resulted in a number of proposals, which included changing the country’s name back to the ‘United Republic of Cameroon’ and the adoption of a Special Status for the two Anglophone regions. Afterwards President Biya freed more than 300 people who had been arrested in connection with the NWSW crisis (see Release of prisoners). Key figure Julius Sisiku Ayuk Tabe, who was extradited from Nigeria, remains in prison. In December 2019, legislation was passed on decentralisation including Special Status for the NWSW regions. Reactions to the granting of Special Status for the NWSW regions have been mixed. Steps need to be taken by the Government to implement the legislation.”

Source : Human Rights Watch, *Cameroun. Événements de 2019, Rapport mondial 2020*, janvier 2020.

« **Les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont publiquement fait part de leurs préoccupations quant à la situation dans les régions anglophones et aux restrictions affectant les libertés et les droits fondamentaux.** En mars, le Royaume-Uni, au nom de 38 membres du Conseil des droits de l'homme, s'est déclaré profondément préoccupé par la dégradation de la situation en matière de droits humains dans les régions anglophones et a appelé le Cameroun à coopérer pleinement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Le 4 avril, le Parlement européen a adopté une résolution faisant part de son inquiétude quant aux exactions commises dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays et demandé au Président Biya de libérer le chef du parti de l'opposition Kamto ainsi que toutes les autres personnes détenues sur la base d'inculpations à caractère politique. »

Source : ONU Info, *Cameroun : après l'attaque à Kumba, l'ONU appelle au dialogue pour résoudre la crise dans la partie anglophone*, 27 octobre 2020.

« Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a appelé, à **un dialogue inclusif au Cameroun**, trois jours après l'attaque meurtrière d'une école, à Kumba, dans la région anglophone du Sud-Ouest. »

Source : MBONDA (EM), « Pourquoi le Cameroun se déchire-t-il ? », *Le Point Afrique*, 2018.

« **La forme actuelle de l'État est considérée par le pouvoir comme « non négociable** », et le « dialogue inclusif » demandé par la plupart des leaders politiques du pays n'est toujours pas à l'ordre du jour. »

Source: NGONG SONG (JM.), « Cameroon's escalating Anglophone crisis shows little sign of abating », *Deutsche Welle*, 24 juin 2020.

« Despite a call from the UN secretary general at the dawn of the COVID-19 crisis for a ceasefire, **nothing has changed in the two Anglophone regions, where gun battles continue unabated.** »

II- Faire un état des lieux des violations spécifiquement à Kumba

Kumba¹ est une ville située dans le département la Meme, au Sud-Ouest du Cameroun. Cette ville, anglophone, subit depuis le début de la crise des conséquences tant humaines, que matérielles. Elle est le terrain d'exactions entre les forces gouvernementales et les séparatistes anglophones entraînant de graves violations des droits de l'homme.

A) Les conséquences des exactions des séparatistes et des forces gouvernementales camerounaises

La population de Kumba se trouve au cœur des exactions commises entre **séparatistes et forces gouvernementales** entraînant des morts dans les deux camps et une **insécurité permanente**, en dépit des règles du Droit international humanitaire.

¹ Voir carte en annexe n°1

1. Les allégations de combat entre les séparatistes et les forces gouvernementales à Kumba

Source : VOA Afrique, *Combats meurtriers à Kumba dans le Sud-Ouest du Cameroun*, 2018.

« « Plusieurs personnes, dont des civils, ont été tuées à Kumba depuis lundi » a affirmé jeudi à l'AFP une source proche des services de santé dans la ville, confirmant une information rapportée par des témoins. **La même source indique que « ces personnes sont mortes lors de différentes opérations de l'armée », à la suite de l'assassinat dimanche par des séparatistes présumés d'un commissaire de police à Kumba.** [...] La situation sécuritaire est tendue depuis plusieurs jours dans le Sud-Ouest anglophone. »

« **D'abord centralisés début 2018 dans le Nord-Ouest, les combats se sont peu à peu déplacés vers le Sud-Ouest. La zone rurale entre Kumba, Mamfe et la frontière nigériane est devenue l'épicentre des violences.** »

Source : Human Rights Watch, *Cameroun : Les personnes handicapées prises au piège du fait de la crise*, 5 août 2019.

« Un homme de 26 ans a raconté que sa jambe artificielle s'est cassée alors qu'il fuyait dans la brousse suite à des heurts entre les séparatistes et les soldats dans son quartier à Mile 1, Kumba, dans la région du Sud-Ouest, au début du mois d'octobre 2018 : **« Les soldats et les séparatistes se battaient et il y avait des coups de feu, donc je devais partir. » »**

Source : Human Rights Watch, *ONU : Il faut mettre en lumière les brutalités commises au Cameroun*, 13 mai 2019.

« Le 23 avril, **des séparatistes armés ont tué Adam Assana, un gendarme**, à Muyuka, dans la région du Sud-Ouest. Son cadavre a été retrouvé le lendemain, décapité et mutilé, au bord de la route menant de Muyuka à Kumba. Un habitant du secteur a déclaré à Human Rights Watch: **« Il n'était pas de service. Sa voiture a été arrêtée à un poste de contrôle des 'Amba' [les séparatistes]. Quand il a été identifié en tant que gendarme, il a été enlevé et tué.** Les séparatistes lui avaient transpercé la bouche avec un bâton de bois. » »

Source : Jeune Afrique avec AFP, *Cameroun : au moins deux policiers tués au cours d'affrontements à Buea*, 2018.

« La veille de cet accrochage, **un commissaire de police avait été « froidement abattu » près de chez lui à Kumba**, localité située entre Buea et Mamfe, avait auparavant annoncé à l'AFP une source sécuritaire de la région du Sud-Ouest. »

Source : ONU Info, *Cameroun : l'ONU profondément préoccupée par les rapports de graves violations des droits de l'homme*, 2018.

« Le Haut-Commissaire a condamné les attaques par des éléments armés camerounais, y compris l'embuscade du 13 juillet près de la ville de Kumba dans la région du sud-ouest, sur un convoi du Ministre de la Défense. **« Mais la lourde répression que le gouvernement semble avoir employé depuis octobre de l'année dernière ne fera qu'aggraver la situation pour les femmes, les enfants et les hommes pris au milieu des violences » »**

2. Les attaques contre des personnes civiles et biens qui bénéficient d'une protection au titre du Droit international humanitaire (DIH)

Source : Human Rights Watch, *Cameroun : Nouvelles attaques contre des civils menées par les forces de sécurité et par les séparatistes*, 28 mars 2019.

« **Les séparatistes ont enlevé vingt enfants et un enseignant de Lord's Bilingual Academy, une école bilingue située à Kumba**, dans la région du Sud-Ouest, vers 9 heures du matin le 20 novembre. Ils ont été forcés à marcher dans la brousse pendant plus de quatre heures, presque jusqu'à Difang. Trois enfants ont été ramenés chez eux le jour-même à l'issue d'une opération de sauvetage menée par des gendarmes. Les autres se sont échappés pendant cette opération et ont trouvé le chemin du retour avec l'aide d'un résident local. »

Source : ONU Info, *L'ONU condamne la recrudescence des violences au Cameroun*, 2018.

« Au cours des deux dernières semaines, le Bureau des droits de l'homme indique avoir reçu des informations faisant état d'enlèvements de huit élèves et d'un responsable d'école à Kumba, dans le sud-ouest du pays, et d'au moins 13 religieuses près de la localité de Bamessing, dans le nord-ouest du pays. « Ils ont tous été libérés par la suite, après que des parents ont payé des rançons et que le diocèse catholique de Kumba est intervenu », a précisé la porte-parole. »

Source : Le Monde, *Cameroun : plusieurs enfants tués dans l'attaque de l'école dans une zone anglophone*, 4 octobre 2020.

« **Au moins huit enfants ont été tués et douze autres ont été blessés samedi 24 octobre dans l'attaque de l'école de Kumba**, dans la région anglophone du sud-ouest du Cameroun, a rapporté l'organisation des Nations unies (ONU).

Les assaillants étaient munis de machettes, selon les éléments diffusés dans un communiqué du bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) dans le pays. Un responsable local avait annoncé auparavant que quatre enfants avaient été tués et plusieurs autres grièvement blessés lors de cette attaque. »

Source : Ouest France, *Cameroun, Quatre morts et un hôpital incendié à Kumba*, 11 février 2019.

« Quatre personnes ont été tuées lundi matin par des hommes armés dans l'hôpital de Kumba, **ville de la région anglophone du sud-ouest du Cameroun, en proie avec la région du nord-ouest à un violent conflit armé depuis fin 2017**. « **Les assaillants ont tué quatre personnes qui se trouvaient (à l'hôpital de la ville) et incendié l'hôpital** », a déclaré un responsable administratif de Kumba, confiant l'information d'un témoin. « Les activités séparatistes sont soupçonnées d'être derrière cet incendie meurtrier », selon une autre source locale. Kumba, à environ 70 km au nord de la capitale régionale Buea, est l'une des villes les plus touchées par le conflit entre l'armée et des séparatistes qui réclament l'indépendance des deux régions anglophones du sud-ouest et du nord-ouest. »

Source : BAYO (I.), *Cameroun : l'incendie de l'hôpital de Kumba attise la crise anglophone*, La Tribune Afrique, 12 février 2019.

« Au-delà de la bataille des communiqués, l'incendie est intervenu la veille de la Fête de la Jeunesse, le 11 février, date marquant le jour du référendum qui a consacré la réunification du Cameroun français — colonie allemande placée sous administration française en 1919 — et le

Cameroun britannique — colonie sous administration de l'empire britannique. **Comme à chaque festivité pour la célébration de cette date, une recrudescence des violences est enregistrée en zone anglophone.** »

Source : Actu Cameroun, *Sud-Ouest : Un travailleur humanitaire tué par des séparatistes à Kumba*, 12 juillet 2020.

« **Felix Mba, personnel de santé à MSF a été retrouvé mort vendredi 10 juillet 2020 à Kumba**, ville située dans la région Sud-Ouest. La veille, soit le jeudi 9 juillet 2020, **il avait été enlevé par des séparatistes.** »

Source : Human Rights Watch, *Cameroun : Des détenus torturés*, 20 août 2019.

« Un détenu de 29 ans de Kumba, dans la région du Sud-Ouest, a ainsi déclaré : « On nous a traités comme des animaux ; on nous battait deux fois par jour avec des matraques en bois et des machettes. Les conditions d'hygiène étaient abominables. » »

B) Les allégations de violations du droit international des droits de l'homme

La population de Kumba fait l'objet de nombreuses attaques, de pillages et de restrictions de mouvements. Il semblerait que **des violations du droit international des droits de l'homme soient commises tant par le camp gouvernemental que le camp séparatiste.**

1. Restriction et répression de la liberté d'expression et de réunion

Source : Human Rights Watch, « *Ces meurtres peuvent être stoppés* » *Abus commis par les forces gouvernementales et par des groupes séparatistes dans les régions anglophones du Cameroun*, 2018.

« **Au cours de la vague de protestations de 2017, les forces de sécurité gouvernementales déployées dans des centres plus importants tels que Bamenda, Kumba et Buea ont également utilisé des balles réelles contre des manifestants et des passants**, tuant au moins une dizaine de civils et faisant de nombreux blessés, selon Amnesty International et des médias internationaux. »

« Des témoins et des victimes interrogés par Human Rights Watch à Bamenda, Kumbo et Kumba ont décrit comment les forces de sécurité ont **utilisé des munitions réelles contre des manifestants** pour la plupart pacifiques et ont parfois tiré sur des manifestants à partir d'hélicoptères. »

Source : MACÉ (C.), *Au Cameroun : la sale guerre derrière la crise « anglophone »*, Libération, 2018.

« Les policiers ont réagi par un usage disproportionné de la force qui, du 28 septembre au 2 octobre, a fait au moins 40 morts et plus de 100 blessés, décrit un rapport de l'International Crisis Group publié deux semaines plus tard. Les forces de sécurité et de défense et de sécurité ont **arrêté des centaines de personnes sans mandat, y compris à leur domicile, et infligé des tortures et des traitements inhumains et dégradants. Des abus sexuels, des destructions de propriété et des pillages dans les maisons, des tirs sur les manifestants à Kumba**, Baema et près de Buea par des hélicoptères ont été signalés. »

2. Violation de la liberté d'aller et venir des habitants de la ville de Kumba

Source : Journal du Cameroun, *Crise anglophone : la ville de Kumba prisonnière de la guerre des « villes mortes »*, 9 septembre 2019.

« Pour forcer les populations à défier le Lockdown des sécessionnistes, les autorités imposent elles aussi des villes mortes aux habitants. C'est à qui va imposer les « villes mortes » les plus rudes de façon à pousser la population à défier le camp d'en face. **A Kumba dans la région du Sud-ouest Cameroun, le gouvernement et les séparatistes se livrent à une éprouvante guerre psychologique sur les habitants.** Après, un week-end où les populations ont été contraintes par la force publique à rester chez elles, c'est au tour des séparatistes, ce lundi 9 septembre de menacer toute personne qui contreviendrait au « Lockdown » en vigueur chaque début de semaine. »

« En effet, **le préfet de la Mème Chamberlin Ntou'ou Ndong, a pris un arrêté interdisant toute activité dans la ville de Kumba à partir du 7 septembre 2019.** Les motos à usage commercial, les taxis et autres véhicules de transport interurbain sont interdits de circuler dans le département de la Meme dans la région Sud-ouest du Cameroun. »

« Tous les marchés, magasins commerciaux, stations-service devaient rester fermés jusqu'au dimanche 8 septembre 2019. L'interdiction est levée ce lundi 9 septembre. Cette interdiction s'est accompagnée d'un fort déploiement des forces de sécurité et de défense dans la ville tout le long du week-end. Et pour contraindre la population à défier le « lockdown », l'opération de verrouillage imposée par les séparatistes ce lundi 9 septembre, le sous-préfet de l'arrondissement de Kumba I annonce qu'une vente publique de denrées de première nécessité sera organisée au marché central de la ville. Sauf qu'en face, **les exactions et les représailles des séparatistes contre tous ceux qui ne respectent pas le Lockdown rebutent les habitants à sortir de leur domicile** ».

III- Comment le gouvernement et la police interviennent-ils dans ce conflit ? Protègent-ils la population ? Commettent-ils eux-mêmes des exactions ?

Dans la crise anglophone qui divise le Cameroun, le gouvernement joue un **rôle important** en prenant des mesures qui ne favorisent pas l'apaisement mais qui **attisent la haine et la violence**. Les forces de défense et de sécurité (FDS), dont la police (il est fait indistinctement cas des FDS pour désigner l'armée, la gendarmerie et la police), bras armé du gouvernement semblent aller au-delà de leur mission en prenant **des initiatives** qui interpellent la conscience collective mondiale.

A) Les actions répressives du gouvernement

Les multiples témoignages et rapports parus témoignent de l'implication majeure du gouvernement dans la crise. Il se place dès lors non pas en protecteur de la population mais bien comme **partie au conflit**, faisant usage de **moyens coercitifs violents et discriminants**.

1. Actions non-violentes : instauration d'un couvre-feu, coupure d'internet, etc.

Source : IVAHA (G.), *Le gouvernement interdit les activités du SCNC et du Consortium*, Cameroon Info, 2017.

« Dans un arrêté ministériel rendu public le 17 janvier 2017 et signé de René Emmanuel Sadi, ministre de L'Administration territoriale et de la Décentralisation, **les activités de la Cameroon**

Anglophone Civil Society Consortium (CACSC) et de la Southern Cameroons National Council (SCNC) sont et demeurent interdites sur toute l'étendue du territoire national. »

Source : SHABAN (A.), *Anglophone Cameroon under 48-hour curfew over separatist threat*, Africa news, 2018.

“Authorities in the English-speaking regions of Cameroon have imposed a 48-hour curfew meant to restrict movement over what it terms “threats from separatists.”

“The Governor of the North-West region wishes to bring to the attention of the North-West population, that following persistent threats of secessionists activists to carry out atrocities on Monday, October 1, 2018.

“... the Governor strongly advises peace loving and law abiding inhabitants of the North-West to respect the temporary restrictions on their movement especially on October 1, 2018 [...]”.

Source : KOUAGHEU (J.), *Après trois mois de coupure, Internet est de retour dans la partie anglophone du Cameroun*, Le Monde Afrique, 2017.

« Depuis le 17 janvier, **le gouvernement avait coupé Internet** à la suite de la grève des enseignants et des avocats qui secoue cette partie du pays depuis cinq mois. »

Source : SEIBT (S.), *Le Cameroun poursuivi en justice pour avoir coupé Internet aux régions anglophones*, France 24, 2018.

« **La coupure de l'Internet affecte aussi la situation sanitaire.** « Nous avons recueilli des témoignages d'habitants qui, privés d'Internet, n'ont pas pu contacter leur médecin, alors qu'ils avaient besoin de soins, et aussi des médecins qui avaient pris l'habitude de s'entraider sur WhatsApp et ne peuvent plus le faire », souligne Melody Patry, directrice de plaidoyer pour Access Now, contactée par France 24. »

2. Actions violentes : détentions arbitraires, homicides, etc.

Source : Rapport de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.

« 28 novembre 2016 : La crise qui a débuté dans le Nord-Ouest se propage au Sud-Ouest avec une marche pacifique organisée par les étudiants de l'université de Buea pour réclamer le versement de la prime d'excellence du chef de l'Etat, dénoncer l'interdiction en 2012 du syndicat University of Buea Student Union (UBSU), et protester contre l'instauration d'une pénalité en cas de retard de paiement des frais de scolarité et de frais additionnels pour consulter les résultats des examens. **La police investit le campus avec violence et arrêtent plusieurs étudiants jusque dans leur chambre. « Des étudiantes sont battues, déshabillées, roulées dans la boue et une aurait été violée ».** Après ces événements, le comité interministériel créé par le Premier ministre devient « l'organe officiel missionné par le gouvernement pour conduire les négociations pratiques avec les enseignants du Cameroun anglophone ».

Source : Human Rights Watch, *La résistance croissante aux autocrates*, 18 janvier 2019.

« En 2018, le Cameroun, jusque-là connu pour sa stabilité, a connu des actes de violence et de sérieuses atteintes aux droits humains. Le pays a été le **théâtre d'opérations militaires ayant généré des exactions, opérations déployées dans le but de lutter contre une insurrection**

sécessionniste dans trois régions anglophones, d'attaques perpétrées par le groupe militant islamique Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord et d'une aggravation de la crise humanitaire. »

« Dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, **les forces de sécurité gouvernementales ont commis des exécutions extrajudiciaires, incendié des biens, procédé à des arrestations arbitraires et torturé des détenus**. Un rapport de Human Rights Watch a documenté un **large éventail d'exactions commises par les deux parties dans les régions anglophones**, notamment la mise à feu de maisons et d'écoles. D'après l'International Crisis Group, les forces gouvernementales et les séparatistes armés ont **tué plus de 420 civils dans ces régions depuis l'aggravation de la crise en 2017**. »

« En 2016 et 2017, les forces de sécurité gouvernementales ont fait un usage excessif de la force pour réprimer au moins cinq manifestations en grande partie pacifiques organisées par des membres de la minorité anglophone du pays qui réclamaient l'indépendance de la région. Équipées de matériel anti-émeute, notamment de boucliers, de casques et de gaz lacrymogène, les forces gouvernementales ont tiré à balles réelles, y compris à partir d'hélicoptères, tuant au moins douze personnes et en blessant des dizaines. **Certains individus détenus dans le cadre de ces manifestations ont subi des actes de torture et des mauvais traitements**. »

« Lors des attaques documentées par Human Rights Watch, **les forces de sécurité auraient abattu plus d'une dizaine de civils**, dont au moins sept personnes qui, selon des témoins, **présentaient des déficiences intellectuelles, psychosociales ou physiques** et qui ne s'étaient pas enfuies parce qu'elles ne pouvaient ou ne voulaient pas le faire. **Au moins quatre femmes âgées sont mortes brûlées vives après la mise à feu de leur domicile par les forces de sécurité**. »

Source : Le Point, *Cameroun, la région anglophone encore plus sous pression*, 17 février 2020.

« Nouveau drame au Cameroun, près d'une semaine après les élections législatives et municipales. **Vingt-deux civils ont été tués** vendredi dans un village du nord-ouest du Cameroun, une **région peuplée par la minorité anglophone**. « Les éléments de preuve indiquent que la majorité des victimes sont des femmes et des enfants », a assuré par téléphone à l'AFP James Nunan, le chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha) de l'ONU pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun.

Cette fois, **l'opposition et des ONG locales ont accusé le gouvernement et les militaires, qui combattent depuis 2016 des groupes armés sécessionnistes anglophones, d'être responsables de la tuerie de Ntumbi**. Dans un communiqué où il condamne le « massacre » de femmes et d'enfants, le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC) – un des principaux partis d'opposition – affirme que « le régime dictatorial » et « le chef suprême des forces de sécurité et de défense sont les premiers responsables de ces crimes. »

Source : United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, *Cameroun : des experts de l'ONU exhortent le gouvernement à mettre fin à la violence contre les manifestations de la minorité anglophone*, 2016.

« Deux experts des droits de l'homme des Nations Unies ont appelé le gouvernement du Cameroun à faire preuve de retenue et à entamer un dialogue, dans le contexte des attaques croissantes contre les manifestants pacifiques. »

Les sources indiquent que la police a utilisé des **tirs à balles réelles** pour disperser les manifestants, entraînant la mort d'au moins quatre personnes. Des dizaines d'autres personnes ont été blessées, arbitrairement arrêtées et auraient été torturées.

« **J'exhorte le gouvernement du Cameroun à mener une enquête approfondie sur l'utilisation de la force contre les manifestants** ces derniers mois et à faire preuve de la plus grande retenue dans la surveillance des futures manifestations », a déclaré M. Kiai. »

B) Les tentatives de règlement du conflit proposées par le gouvernement

Dans une volonté d'apaisement des tensions le gouvernement tente de rétablir **un équilibre** entre son désir d'unité nationale et l'indépendance revendiquée dans les régions anglophones. Ces tentatives apparaissent néanmoins plus comme **une stratégie politique** interne et une stratégie **de communication** auprès de la communauté internationale, que comme une réelle prise en compte des intérêts de la population.

Source : France 24, *Paul Biya convoque « un grand dialogue national » pour régler la crise séparatiste au Cameroun*, 11 septembre 2019.

« J'ai décidé de convoquer, dès la fin du mois en cours, un **grand dialogue national qui nous permettra {...} d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest**, mais aussi de toutes les autres composantes de notre Nation", a déclaré le chef de l'État {...} ».

« Le dialogue sera présidé par le Premier ministre, Joseph Dion Nguté, et **rassemblera les différentes composantes sociales**, y compris des représentants des forces de défense et de sécurité, ainsi que ceux des groupes armés, a assuré Paul Biya. »

« Dans son discours, Paul Biya a réitéré son **offre de « pardon » aux séparatistes armés** qui « déposent volontairement les armes », mais promis à ceux qui s'y refuseraient de subir « toute la rigueur de la loi » et de « faire face aux forces de sécurité et de défense ».

Le leader des séparatistes anglophones, Julius Ayuk Tabe, et neuf de ses partisans ont été condamnés à la prison à vie le 20 août. »

Source : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.

« 8 novembre 2016 : Manifestations des avocats à Bamenda où une centaine de participants appellent au fédéralisme. Les gendarmes dispersent violemment la foule ce qui entraîne des affrontements, notamment avec les conducteurs de motos-taxis (Okada boys). Le bilan fait état de plusieurs blessés. **Pour tenter de prévenir l'extension de la contestation, le Premier ministre, Philémon Yang, crée un comité interministériel « chargé d'examiner et de proposer des solutions aux préoccupations soulevées par les syndicats des enseignants ».**

« Décembre 2016 : En signe d'apaisement, le gouvernement fait des annonces promettant le recrutement de 1 000 enseignants bilingues, une subvention de 2 milliards de francs CFA (3 millions d'euros) pour les écoles privées et le redéploiement d'enseignants francophones hors des régions anglophones. ».

C) Difficultés à recueillir des informations précises et exhaustives sur les agissements des FDS

Les **(ex)actions** des FDS ne sont pas toujours mentionnées par le gouvernement, il est même arrivé qu'elles soient couvertes. Ainsi, ces faits se retrouvent difficilement dans les archives publiques de l'Etat. Toutefois, **les témoignages** des témoins sont assez nombreux.

Source : Human Rights Watch, *Cameroun : recours régulier à la torture et à la détention au secret*, 6 mai 2019.

« Les 26 détenus, y compris deux femmes et un enfant de 18 mois, ont tous été placés au secret au SED [centre de détention du Secrétariat d'État à la Défense], entre janvier 2018 et janvier 2019, beaucoup pendant plusieurs mois, sans aucun contact avec leur famille, leurs amis ou leur conseiller juridique. [...] »

Cinq anciens détenus ont expliqué que leur présence au SED a été cachée aux observateurs internationaux, y compris au Comité international de la Croix-Rouge, dont les délégués ont visité le site en juillet 2018. »

Source : Agence France Presse, *Échanges de tirs à Buea, grande ville du Cameroun anglophone*, Cameroon –Info, 2018.

« "Des combattants séparatistes ont investi plusieurs zones de la ville et ont commencé à tirer. L'armée et la police ont riposté", a indiqué à l'AFP un autre témoin, ajoutant que "plusieurs véhicules ont été brûlés et les gens sont (terrés) chez eux". [...] »

Selon le gouvernement, plus de 80 membres des forces de sécurité ont été tués depuis le début du conflit armé. **Aucun bilan du côté séparatiste n'est disponible. »**

D) Les violences des FDS à l'encontre des anglophones

Les actions des FDS, selon certaines ONG, viseraient le plus souvent spécifiquement les anglophones. **Les activités de protestation** sont violemment **réprimées** et les séparatistes sont torturés, pouvant entraîner la mort. Il arrive que les FDS s'en prennent à des personnes soupçonnées d'avoir des liens avec les groupes séparatistes.

1. Torture des personnes soupçonnées d'avoir des liens avec les groupes séparatistes

Source : Amnesty international, *Une tournure tragique. Violence et atteintes aux droits humains dans les régions anglophones du Cameroun*, 2017.

« Tout au long de la crise actuelle, **les forces de sécurité camerounaises, notamment la police, la gendarmerie et l'armée, ont commis des violations répétées des droits humains**, en particulier lors de manifestations et/ou d'opérations de sécurité menées à la suite d'attaques visant leurs effectifs. L'homicide de plus de 20 manifestant(e)s pacifiques, entre le 22 septembre et le 1er octobre 2017, a marqué une escalade dans la crise, qui s'est intensifiée encore davantage après une série d'opérations de grande envergure dirigées par les militaires, qui ont eu lieu en décembre 2017 dans plusieurs villages du département de la Manyu, région du Sud-Ouest. **Ces opérations font suite à un communiqué publié par le préfet de la région avisant les habitants d'évacuer 15 villages, faute de quoi ils seraient considérés comme des complices des groupes séparatistes. »**

Source : Human rights watch, *Cameroun. Événements de 2019, Rapport mondial 2020*, janvier 2020.

« **En réponse à l'intensification des attaques lancées par les groupes séparatistes armés, les forces de sécurité ont tué des dizaines de personnes, incendié des centaines d'habitations et d'autres biens** dans des villages et villes des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et **ont torturé en détention des personnes qu'elles soupçonnaient d'être des séparatistes.** »

Source : Le Monde, AFP, *Le Cameroun anglophone, en ébullition, compte ses morts*, 2017.

« Les contestataires ont été dispersés violemment et **au moins 17 personnes sont mortes**, selon Amnesty International et des sources officielles. Le gouverneur du Nord-Ouest, une des deux provinces anglophones, a parlé, à la radio d'Etat, de 11 morts dans sa seule région, dont 5 au cours d'une tentative d'évasion dans une prison.

Dans le quartier Travellers de Bamenda, Georgette et sa famille se sont retrouvés malgré eux aux premières loges. [...] Soldats et policiers ont tenté de les disperser avec des gaz lacrymogènes et des tirs à balles réelles. Un hélicoptère a aussi longtemps survolé la zone. [...]

Outre Bamenda, les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles dans plusieurs autres villes comme Ndop, Kumbo et Kumba, selon des sources concordantes. »

Source : GRAS (R.), *Crise anglophone au Cameroun : Human Rights Watch dénonce des cas de torture*, Jeune Afrique, 6 mai 2019.

« ***Les autorités camerounaises ont torturé et détenu au secret des personnes dans un centre de détention à Yaoundé*** », assure d'entrée l'ONG Human Rights Watch dans son rapport publié le 6 mai, au sein duquel elle assure avoir documenté 26 cas de détention au secret et de disparitions forcées au centre de détention du Secrétariat d'Etat à la défense (SED), entre janvier 2018 et janvier 2019, dont 14 cas de torture. Parmi les pratiques que l'ONG dénonce figurent des passages à tabac et des « quasi-noyade » destinées, selon le rapport de HRW, à « **obtenir des aveux de détenus suspectés d'avoir des liens avec des groupes séparatistes armés** ». Des agissements qui nécessitent l'ouverture « d'une enquête indépendante qui examinerait le rôle des agents de tous rangs au centre de détention », selon l'ONG. »

Source : Human Rights Watch, *Cameroun : recours régulier à la torture et à la détention au secret*, 6 mai 2019.

« **La torture est endémique depuis longtemps dans le système militaire et d'application des lois au Cameroun, notamment à l'encontre des personnes suspectées d'être des membres ou des partisans** du groupe armé Boko Haram ou **de groupes séparatistes armés**. Les autorités détiennent des personnes au secret et torturent des détenus au SED depuis 2014 au moins. Les méthodes de torture documentées par Human Rights Watch, y compris des passages à tabac sévères et des quasi-noyades, ont aussi été utilisées à la fois dans des établissements de détention officiels et non officiels, illégaux, dans le pays. »

2. Mauvais traitements infligés aux civils anglophones

Source : Human rights watch, *Cameroun : recours régulier à la torture et à la détention au secret*, 6 mai 2019.

« Parmi les personnes interrogées, trois ont déclaré être d'anciens combattants séparatistes ; les autres ont dit être des civils. Quatorze ont fait état d'abus physiques qui constituent des actes de torture et onze ont indiqué avoir été témoins de torture sur d'autres détenus et avoir subi des

menaces. [...]

Les gendarmes et d'autres agents au centre de détention ont fait usage de torture et d'autres mauvais traitements pour contraindre les suspects à avouer des crimes ou pour les humilier et les punir, ont précisé les anciens détenus. Suite aux interrogatoires qui pouvaient inclure de la torture, ils ont été forcés de signer des déclarations qu'ils n'ont pas été autorisés à lire ou qu'ils n'ont pas pu lire parce qu'elles étaient rédigées en français. »

Source : TABOOLA, *Sisiku Ayuk Tabe, leader de l'Ambazonia emprisonné* : « nous restons engagés pour l'indépendance totale ou la résistance pour toujours », Actu Cameroun, février 2020.

« A en croire Human Rights Watch, depuis fin 2016, les régions anglophones du Cameroun sont en proie à une violence meurtrière, qui a coûté la vie à plus de 1 800 personnes et forcé un demi-million d'entre elles à fuir leur domicile. Les forces gouvernementales ont tué des dizaines de civils, incendié des centaines de maisons et utilisé la torture et la détention au secret contre des personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes séparatistes, en toute impunité. »

Source : France 24, AFP, *Le Cameroun admet l'implication de militaires dans le meurtre de 13 civils* », 21 avril 2020.

« **La présidence camerounaise a admis, mardi 21 avril, que 13 civils, dont 10 enfants, avaient été tués par trois militaires et des supplétifs dans un village du nord-ouest séparatiste anglophone mi-février.** Yaoundé avait jusqu'alors nié toute responsabilité de son armée dans ce massacre.

Dans la nuit du 13 au 14 février, selon l'ONU, 23 civils, dont 15 enfants (neuf de moins de 5 ans) et deux femmes enceintes, avaient été tués dans le quartier de Nargbuh du village de Ntumbo, une tuerie qui avait déclenché un tollé international. [...]

Les exactions et crimes commis de part et d'autre sont fréquents, selon les ONG internationales, dans les deux régions peuplées par la minorité anglophone camerounaise dans le nord-ouest. Depuis trois ans, des groupes rebelles séparatistes et les forces de sécurité s'y affrontent. ».

IV- Est-ce qu'il existe des persécutions spécifiques pour les personnes investies dans des associations pour la défense des anglophones au Cameroun ?

Les **mouvements de défense des droits des anglophones** existent depuis la réunification du pays mais les protestations ont évolué depuis la crise de 2016. De nombreux groupes séparatistes armés ont récupéré les discours d'associations ou mouvements sécessionnistes – qui ont pourtant une origine pacifiste, fédéraliste et de dialogue. Ceci a entraîné des confusions et une augmentation des **exactions et violations des droits de l'homme, en particulier à l'encontre des civils, des manifestants et activistes pacifiques.**

A) Persécutions spécifiques à l'égard des Camerounais-e-s appartenant à la minorité anglophone / et civils manifestants

L'appartenance à la **minorité anglophone** semble être un **facteur supplémentaire de discriminations et de persécutions.** En effet, plusieurs rapports d'ONG, d'enquêtes de pays mettent en évidence le fait que les anglophones sont **victimes de discriminations, sont ciblés par des persécutions spécifiques** du fait de leur appartenance à cette minorité, et sont notamment assimilés à des groupes séparatistes armés du fait de cette appartenance. La

participation à des manifestations, même pacifiques, pour défendre les droits des anglophones ou un système plus juste en leur faveur, peut également **augmenter les possibilités de persécutions**.

Source : Human Rights Watch, « *These Killings can be stopped* » - *Abuses by government and separatists groups in Cameroon Anglophone regions*, 19 juillet 2019.

“Human rights organizations and the media reported that **security forces have killed dozens of civilians in heavy-handed government security operations responding to the protests and growing insurgency**”.

Source : UK Home Office, *Country policy and information note – Cameroon : Anglophones*, 18 mars 2020.

“Anglophones in the NWSW regions and elsewhere in Cameroon face discrimination including accessing education and the labour market, the available country information does not indicate that the government is targeting Anglophones for arrest, harassment or other serious human rights violations. **In general, being an Anglophone is not sufficient, in itself, to give rise to a level of treatment which, by its nature and/or repetition, or by a combination of measures that amount to serious human rights violations, puts a person at real risk of persecution.**”

“Persons who are Anglophones and have been, or are perceived to have been, involved in activities opposed to the government, including advocating greater autonomy or secession for Anglophone areas, are likely to be of adverse interest to the state. Whether a person is at risk of persecution will depend on their profile and activities. Factors to take into account include:

- the nature, aims and methods of the group they support or are linked to
- the role, nature and profile of their activities for the organisation they represent or are linked to
- whether it has a presence in Cameroon as well as outside of the country and any evidence that it is monitored by the government
- if they are not part of a particular group their role and activities in opposing the government, such as organising demonstrations or publicly criticising the government via conventional or social media, both in country and also in the country of seeking asylum
- whether they have come to the attention of the authorities previously, and if so, the nature of this interest.”

B) Persécutions spécifiques à l'encontre d'associations de défense des droits des anglophones et de leurs membres

Il existe **peu de données** recensant les persécutions spécifiques à l'encontre de personnes investies dans des associations de défense des droits des anglophones. Toutefois, plusieurs données mettent en évidence les **persécutions et autres violations des droits de l'homme concernant les manifestants, activistes pacifiques** ainsi que **les militants, leaders d'oppositions ou les partisans séparatistes présumés**.

1. À l'égard des associations et des personnes investies dans ces associations

Source : Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, *Communiqué de presse sur la situation des droits de l'homme au Cameroun, suite aux mouvements de grève des avocats, des enseignants et de la société civile*, 2016.

« **La Rapporteuse de la Commission pour le Cameroun et Rapporteuse spéciale sur les défenses des droits de l'homme en Afrique**, [...], est profondément préoccupée par la détérioration de la situation des droits de l'Homme au Cameroun, en particulier : **les meurtres de civils ; le déploiement de personnel militaire armé, des forces spéciales de sécurité (BIR) et de machines de guerre dans ces deux régions ; l'utilisation disproportionnée et mortelle de la force et de la violence pour dissuader les avocats, les enseignants, les étudiants, les civils et les manifestants pacifiques** et non armés à Bamenda, Buea et Kumba ; le viol d'étudiantes à Buea ; **les arrestations arbitraires, les détentions et les rouées de coups sans merci orchestrée par la police, la gendarmerie, l'armée et les BIR, suite aux grèves et manifestations qui se poursuivent depuis octobre 2016.** »

« La Rapporteuse spéciale est particulièrement préoccupée par les allégations de décès de plus de neuf Camerounais lors des manifestations à Bamenda, Buea et Kumba et les allégations selon lesquelles le Gouvernement envisage **une arrestation massive, des enlèvements et l'assassinat de dirigeants d'associations d'avocats, de syndicats d'enseignants, de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme, comme moyen de contrecarrer la cause anglophone.** »

Source : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.

« Les revendications anglophones ont généralement été exprimées de manière non violente, se résumant à des manifestations, des appels au boycott, la diffusion de tracts. **A chaque fois, pourtant, la réponse des autorités centrales a été brutale.** »

« De nouveaux heurts ont eu lieu à Kambu en 2001, mais le mouvement a paru s'essouffler. Sur le terrain, **la surveillance et la répression policière ont contraint un grand nombre de militants à l'exil.** »

« Sur le terrain, un certain nombre d'organisations sont demeurées actives, souvent dans la clandestinité **car le gouvernement interdit régulièrement leurs activités**, notamment en 2008 et 2017. »

Source : Human Rights Watch, « *These Killings can be stopped* » - *Abuses by government and separatist groups in Cameroon Anglophone regions*, 19 juillet 2019.

“**In response, the government cut the internet and banned the activities of two groups, the Southern Cameroons National Council (SCNC) and the Consortium**, on January 17, 2017. The same day, two prominent Anglophone civil society activists who headed the Consortium – Felix Agbor Nkongho and Dr Fontem Neba – were arrested and transferred to Yaoundé. Two days later, Mancho Bibixy, a separatist leader was also arrested, alongside six other activists.”

2. À l'égard des manifestants et activistes pacifiques

Source : Amnesty International, *Cameroon: Inmates 'packed like sardines' in overcrowded prisons following deadly Anglophone protests*, 2017.

“In Buea, the capital of the South-West region, at least **300 people have been arrested since the 1st October protests, including a series of mass arbitrary arrests** between 6 and 8 October. On Sunday 8 October, for example, police arrested up to 100 people walking to church in the Mile 16 area of Buea, and entered the building to arrest church staff.”

Source : REDHAC (Réseau des défenseurs des droits de l’homme en Afrique centrale), « *Crise anglophone* » : *Procès des activistes anglophones encore en détention demain 28/07/2017 devant le tribunal militaire de Yaoundé*, 2017.

« **Lever immédiatement et sans condition l’arrêté interdisant les activités du Cameroon Anglophone Civil Society Consortium (CACSC) conformément aux instruments africain et onusien des droits de l’homme sur la liberté d’association.** »

« Arrêter et traduire devant la justice les agents de la police, de sécurité et les forces de défense qui ont utilisé la force disproportionnée lors des différentes manifestations. »

Source : Human Rights Watch, « *These Killings can be stopped* » - *Abuses by government and separatists groups in Cameroon Anglophone regions*, 19 juillet 2019.

“Witnesses and victims told Human Rights Watch in Bamenda, Kumbo, and Kumba **that security forces used live ammunitions against largely peaceful protesters and at times shot at demonstrators from helicopters. Security forces arrested at least 500 civilians and killed over 20** between September 22 and October 2, according to Amnesty International.”

Source : ONU News, *Au Cameroun, la détention et l’intimidation des manifestants pacifiques doivent cesser*, 12 octobre 2020

« Quatorze experts indépendants des droits de l’homme des Nations Unies ont appelé, lundi, le Cameroun à libérer le principal dirigeant d’opposition et les autres personnes arrêtées lors de manifestations pacifiques à travers le pays, et **de cesser les intimidations à l’encontre des militants politiques.** »

« **« Nous sommes extrêmement préoccupés par les arrestations massives de manifestants pacifiques et de militants politiques qui expriment leur dissidence** », ont déclaré les experts dans un communiqué conjoint. »

Plus de 500 personnes auraient été arrêtées à la suite des manifestations organisées par l’opposition camerounaise le 22 septembre, et quelque 200 seraient toujours en détention. Elles risquent d’être accusées de terrorisme et d’atteinte à la sécurité nationale et d’être jugées par un tribunal militaire pour avoir exercé leurs libertés fondamentales. »

3. À l’égard des leaders d’opposition ou des indépendantistes / séparatistes

Source : RFI, *Procès des activistes anglophones au Cameroun : l’affaire renvoyée en délibéré*, 2017.

Incrimination pour « hostilité contre la patrie, rébellion et coaction d’actes de terrorisme. »

« **Ils sont près d’une trentaine, poursuivis par l’Etat pour rébellion et actions terroristes.** Ils ont, pour certains, été interpellés à Bamenda, **Kumba** et Buea. Ces villes sont depuis trois mois au cœur des mouvements de protestations qui agitent les régions anglophones du pays, dont les populations se considèrent marginalisées par le pouvoir central. »

Source : Human Rights Watch, *Cameroun : Les leaders séparatistes font appel de leur condamnation*, 3 septembre 2019.

« Dix leaders du Gouvernement par intérim de l’Ambazonie au Cameroun ont interjeté appel le 26 août 2019 de **leurs condamnations et leurs peines à perpétuité** du 20 août prononcées par un tribunal militaire suite à un procès qui soulève de **graves inquiétudes concernant la régularité de la procédure et la violation des droits à un procès équitable.** »

Source : UK Home Office, *Country policy and information note – Cameroon : Anglophones*, 18 mars 2020.

“However, sources indicate that the government has arrested and detained those who are or it perceives to be Anglophone separatists, some of whom may have experienced ill-treatment during detention [...] Fear of persecution and/or serious harm by state actors because the person is an Anglophone and/or an actual or perceived Anglophone separatist.”

“Sisiku Ayuk Tabe, head of what is known as the “Ambazonia government,” and **nine other leaders** had been arrested in January 2018 in Nigeria’s capital, Abuja, and **forcibly returned to Cameroon**, in an **extrajudicial transfer that was denounced by the United Nations Refugee Agency as violating the fundamental principle of non-refoulement – the practice of not forcing refugees or asylum seekers back to a country where they risk persecution, torture, or other cruel, inhuman, or degrading treatment.** The forced return of the 10 leaders was also declared illegal by a Nigerian court in March 2019. The men were then held in incommunicado detention at the State Defense Secretariat detention facility (Secrétariat d’état à la défense, SED) for six months, during which they had no access to their lawyers and families. Human Rights Watch has documented that torture and other abuses are endemic at the SED.”

V- Y-a-t’il des décisions rendues par la CNDA sur des persécutions subies par des camerounais anglophones ?

La Cour nationale du droit d’asile (CNDA) a été saisie à plusieurs reprises au sujet de demandes d’asile émanant de **ressortissants camerounais anglophones** craignant de rentrer dans leur pays. La Cour a **reconnu récemment l’existence d’un conflit** d’une grande gravité au Cameroun. Toutefois, **le conflit n’a pas été caractérisé d’une gravité telle** qu’elle rendrait systématique l’accord d’une protection à tous les anglophones menacés de retourner au Cameroun. Il est en effet nécessaire que les demandeurs d’asile apportent **la preuve d’une menace grave et individuelle** à leur égard afin qu’ils obtiennent la protection subsidiaire.

Les seules jurisprudences disponibles dans les ressources en ligne concernant les anglophones au Cameroun sont celles utilisées ci-dessous. Notre recherche pour répondre à la question a été faite au sein des éléments suivants : nous avons longuement analysé les jurisprudences disponibles sur le site internet de la CNDA (rapports annuels, recueils de jurisprudence, bulletins d’information, etc.), le site du Conseil d’État, ainsi que divers moteurs de recherches juridiques.

A) La reconnaissance par la CNDA d’un conflit armé d’une grande violence

La CNDA, depuis 2018 et notamment dans sa **décision du 13 mars 2019**, a été saisie de demandes d’asile émanant de ressortissants camerounais anglophones. À cette occasion, elle a reconnu à bien des égards que la **situation actuelle au Cameroun était très préoccupante.** La

Cour a laissé penser que les individus, dont la vie était menacée, étaient susceptibles de voir leurs demandes d'asile acceptées.

Source : Cour nationale du droit d'asile, « La crise anglophone au Cameroun », *Rapport d'activité 2019*, janvier 2020. p. 22.

« Au regard de ces événements, la Cour estime, depuis l'année 2018, que le conflit armé en cours dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun crée une **situation de violence aveugle susceptible de donner lieu à l'octroi d'une protection subsidiaire.** »

Source : CNDA, 13 mars 2019, n° 17028754, *Mme L.*

« En outre, interrogée sur les **troubles et manifestations de violence dans les régions anglophones du Cameroun qui ont abouti à la crise actuelle** [...] »

« 6. A cet égard, il ressort de sources fiables et publiquement disponibles, [...] que **se déroule actuellement dans les régions anglophones du Cameroun un conflit armé** opposant les forces gouvernementales à des groupes rebelles armés luttant au nom de revendications d'indépendance. En effet, en octobre 2016, des manifestations ont été organisées dans les régions anglophones du pays afin de protester contre la marginalisation croissante de la population anglophone au Cameroun. A partir de la fin de l'année 2017, **la situation s'est rapidement détériorée en raison notamment d'un usage illégal et excessif de la force de la part des autorités camerounaises**, entraînant de nombreuses arrestations et détentions arbitraires. **L'escalade de la violence dans ces régions a entraîné la mort de plus de 400 personnes** depuis le début du conflit. **Tant les forces armées que les groupes rebelles sont accusés de graves exactions à l'encontre de civils et d'atteintes aux droits de l'homme** telles que des exécutions extrajudiciaires, des meurtres, des enlèvements et des entraves à la liberté de circulation et à d'autres libertés. **Cette situation d'insécurité** a provoqué jusqu'à présent le déplacement interne de 437 500 personnes, dont une majorité de femmes et d'enfants, et le départ de 34 000 personnes vers le Nigeria voisin. Quatre millions de personnes seraient affectées de manière plus générale par le conflit et 1,3 million en besoin d'aide humanitaire. Ainsi, il doit être considéré que **le conflit armé prévalant actuellement dans la région d'origine de la requérante engendre une violence aveugle** ».

B) Le manque de gravité du conflit pour accorder une protection systématique à tous les anglophones menacés de retourner au Cameroun

Nonobstant la situation d'insécurité ainsi déterminée par la Cour, **le conflit n'est pas considéré comme suffisamment grave pour que l'ensemble des demandes d'asile émanant des ressortissants anglophones du Cameroun soient systématiquement acceptées.** Lorsqu'un conflit est qualifié comme particulièrement violent, la Cour considère que la simple présence des individus menacés sur le territoire concerné est suffisante pour que l'asile soit accordé. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de prouver qu'ils sont spécifiquement visés en raison d'éléments propres à leur situation personnelle. Néanmoins, en l'espèce, le conflit camerounais n'est pas suffisamment grave **pour que la charge de la preuve soit dispensée.**

Source : CNDA, 13 mars 2019, n° 17028754, *Mme L.*

« 5. Toutefois, le bien-fondé de la demande de protection de Mme L. doit également être apprécié au regard de la situation prévalant actuellement au Cameroun, et plus particulièrement dans la région du Cameroun anglophone, dont elle a démontré être originaire. La violence

résultant d'une situation de conflit armé interne ou international telle qu'envisagée par le c) de l'article L. 712-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile doit être appréciée au regard non pas du pays d'origine dans son ensemble, mais de la région dans laquelle le requérant avait le centre de ses intérêts, ainsi que des zones qu'il devrait traverser en vue de rejoindre sa région d'origine. **Lorsque le degré de violence caractérisant un conflit armé atteint un niveau si élevé qu'il existe des motifs sérieux de croire qu'un civil renvoyé dans le pays ou la région concernés courrait, du seul fait de sa présence sur le territoire, un risque réel de subir une menace grave et individuelle, l'existence d'une telle menace contre la vie ou la personne du demandeur n'est pas subordonnée à la condition qu'il rapporte la preuve qu'il est visé spécifiquement en raison d'éléments propres à sa situation personnelle.** »

« Ainsi, il doit être considéré que le conflit armé prévalant actuellement dans la région d'origine de la requérante engendre une **violence aveugle dont le niveau n'atteint toutefois pas un niveau tel que toute personne serait exposée, du seul fait de sa présence sur le territoire concerné, à une atteinte grave au sens de l'article L. 712-1 c) du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.** »

C) La nécessité d'apporter la preuve d'une menace grave et individuelle pour accorder la protection subsidiaire

Les demandeurs d'asile qui effectuent un recours auprès de la CNDA **doivent prouver**, dans le cas du conflit qui sévit au Cameroun, **qu'ils sont directement et personnellement menacés**. Dans leurs décisions, les juridictions en charge d'accorder l'asile sont **particulièrement sévères quant à l'apport des preuves**. Il s'est dessiné dans la jurisprudence **une nécessité pour les demandeurs d'appartenir activement à un groupe militant** pour les droits des anglophones.

Source : CAA Douai, 3e, 12 mars 2020, n° 19DA02576.

« 10. Si M. A... soutient avoir été contraint de se désister de son recours devant la Cour nationale du droit d'asile, **il n'assortit toutefois cette allégation d'aucune pièce probante**, alors même que **par une décision du 29 mars 2018, la Cour nationale du droit d'asile a rejeté le recours de M. A... par lequel il sollicitait l'annulation de la décision du 22 juillet 2016 par laquelle le directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides avait rejeté sa demande d'asile**. Dès lors, le préfet du Nord n'a pas entaché sa décision d'un défaut d'examen particulier de la situation de M. A... en indiquant que la demande d'asile de celui-ci avait été rejetée. Ce moyen ne pourra qu'être écarté. »

« 12. M. A... allègue qu'étant originaire de la ville de Kumba, située dans une région anglophone du Cameroun, **il risque à ce titre de subir des persécutions ou des peines ou traitements inhumains ou dégradants en cas de retour dans son pays d'origine**. Toutefois, M. A... se borne à verser au dossier, au soutien de cet argument, **des articles de presse et des rapports d'organisations non gouvernementales relatifs au contexte de violence dans les zones anglophones du Cameroun**. Dès lors, **il n'assortit ses allégations d'aucun élément précis permettant de déterminer s'il est exposé de manière suffisamment personnelle, certaine et actuelle, à des menaces quant à sa vie ou sa liberté** ou si il risque d'être exposé à des traitements prohibés par l'article 3 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, alors même au demeurant que sa demande d'asile a été rejetée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et la Cour nationale du droit d'asile. »

Source : CNDA, 13 mars 2019, n° 17028754, *Mme L.*

« Par ailleurs, elle n'a **jamais été arrêtée à son domicile ou ciblée personnellement, jetant un doute sur la réalité de la visibilité alléguée à l'égard des autorités.** De plus, **elle a tenu des propos sommaires concernant le déroulement de ses arrestations,** en indiquant avoir été arrêtée lors de ces événements, sans tenir davantage de propos circonstanciés les concernant.

Les attestations produites par l'intéressée relatives à son engagement politique, rédigées en des termes succincts, sont insuffisantes, à elles seules, pour pallier les lacunes de ses explications à ce sujet. Les témoignages des membres de sa famille datés du 3 juin 2017 et du 12 novembre 2017, qui ont été rédigés en des termes convenus, se bornent à reprendre ses allégations et ne permettent pas, à eux seuls, d'établir les circonstances exactes des persécutions alléguées. »

« Or, **Mme L. n'a pas développé d'argument pertinent permettant de considérer que pèserait sur elle une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne,** en cas de retour, en raison de l'existence de cette situation générale de violence. Ainsi, **elle n'a pas démontré qu'elle serait visée spécifiquement** en raison **d'éléments propres à sa situation personnelle.** Il ne ressort pas des éléments qu'elle a fournis à l'appui de sa demande de protection internationale qu'elle se trouverait, en cas de retour, dans une situation de vulnérabilité particulière »

Source : CAA Lyon, 2e, déc. 2017, n° 16LY00860.

« 12. Considérant que M. B... fait état de **menaces qui pèseraient sur sa vie et sa sécurité en cas de retour au Cameroun, et allègue qu'il risque de subir des traitements inhumains et dégradants du fait de son appartenance politique à une organisation séparatiste anglophone** déclarée illégale par le pouvoir en place ; que **toutefois, les pièces versées au dossier ne sont pas de nature à démontrer la réalité des raisons avancées de son départ pour la France,** ni celle des risques auxquels il indique être exposé en cas de retour dans son pays d'origine, alors notamment que **l'Office français de protection des réfugiés et apatrides puis la Cour nationale du droit d'asile ont rejeté sa demande tendant au bénéfice du statut de réfugié** ; que, par suite, le préfet de l'Allier n'a pas méconnu les stipulations et dispositions précitées »

Source : CNDA, 13 mars 2019, n° 17028754, *Mme L.*

« En revanche, **les propos de Mme L. sont demeurés peu développés s'agissant, d'une part, de son militantisme actif au sein du mouvement du SCNC et, d'autre part, de ses craintes de persécutions,** en cas de retour au Cameroun du fait des autorités de son pays. S'il a semblé crédible que Mme L. soit sympathisante du parti du SCNC, au regard notamment des propos qu'elle a tenus au sujet de l'histoire et des valeurs de ce mouvement, **elle n'a pas suffisamment étayé ses explications concernant la nature précise de ses responsabilités dans le mouvement.** A cet égard, elle s'est contentée d'indiquer qu'elle sensibilisait les habitants à leur cause et participait à des réunions, **sans étayer davantage ses dires concernant les actions qu'elle allègue avoir menées en tant que vice-présidente de la section de ce parti.** En outre, interrogée sur les troubles et manifestations de violence dans les régions anglophones du Cameroun qui ont abouti à la crise actuelle, elle n'a pas été en mesure de préciser les dates des premiers événements. »

SOURCES CONSULTÉES

Toutes les sources en ligne ont été consultées en octobre et novembre 2020.

1. Organisations et juridictions internationales

- Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, *Communiqué de presse sur la situation des droits de l'homme au Cameroun, suite aux mouvements de grève des avocats, des enseignants et de la société civile*, 2016.
https://www.achpr.org/fr_pressrelease/detail?id=103
- ONU Info, *L'ONU condamne la recrudescence des violences au Cameroun*, 2018.
<https://news.un.org/fr/story/2018/11/1029701>
- ONU Info, *Cameroun : l'ONU profondément préoccupée par les rapports de graves violations des droits de l'homme*, 2018.
<https://news.un.org/fr/story/2018/07/1019762>
- ONU News, *Au Cameroun, la détention et l'intimidation des manifestants pacifiques doivent cesser*, 12 octobre 2020.
<https://news.un.org/fr/story/2020/10/1079652>
- ONU Info, *Massacre au Cameroun : pour l'ONU, l'enquête doit être indépendante et impartiale*, 18 février 2020.
<https://news.un.org/fr/story/2020/02/1062001>
- ONU Info, *Cameroun : après l'attaque à Kumba, l'ONU appelle au dialogue pour résoudre la crise dans la partie anglophone*, 27 octobre 2020.
<https://news.un.org/fr/story/2020/10/1080782>
- United Nations Human Rights Office of the High Commissioner, *Cameroun : des experts de l'ONU exhortent le gouvernement à mettre fin à la violence contre les manifestations de la minorité anglophone*, 2016.
https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21054&LangID=F&fbclid=IwAR0vkC59n6lhr_IamvjGK513t8T1DOoFE6vB5hXtMdsslJ_gQLu07S_774U

2. Organisation non gouvernementale (ONG), Think Tanks

- Amnesty International, *Cameroon: Inmates 'packed like sardines' in overcrowded prisons following deadly Anglophone protests*, 2017.
<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2017/10/cameroon-inmates-packed-like-sardines-in-overcrowded-prisons-following-anglophone-protests/#:~:text=At%20least%20500%20people%20remain,arrest%2C%20Amnesty%20International%20said%20today.&text=The%20arrests%20took%20place%20in%20towns%20across%20the%20regions>
- Amnesty International, *Urgent Action: Cameroon: Fear of Torture and Ill-treatment /Harsh Prison Conditions*, 2000.
<https://www.amnesty.org/download/Documents/132000/afr170022000en.pdf>

- Amnesty international, *Une tournure tragique. Violence et atteintes aux droits humains dans les régions anglophones du Cameroun*, 2018.
<https://www.amnesty.org/download/Documents/AFR1784812018FRENCH.PDF>
- Council on Foreign Relations, *Anglophone Crisis in Cameroon was Decades in the Making*, 2018.
<https://www.cfr.org/blog/anglophone-crisis-cameroon-was-decades-making>
- Human Rights Watch, *ONU : Il faut mettre en lumière les brutalités commises au Cameroun*, 10 mai 2019.
<https://www.hrw.org/fr/news/2019/05/13/onu-il-faut-mettre-en-lumiere-les-brutalites-commises-au-cameroun>
- Human Rights Watch, *Cameroun. Événements de 2019, Rapport mondial 2020*, janvier 2020.
https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/wr2019fr.pdf
- Human Rights Watch, *Cameroun : Les personnes handicapées prises au piège du fait de la crise*, 5 août 2019.
<https://www.hrw.org/fr/news/2019/08/05/cameroun-les-personnes-handicapees-prises-au-piege-du-fait-de-la-crise>
- Human Rights Watch, *Ces meurtres peuvent être stoppés : Abus commis par les forces gouvernementales et par des groupes séparatistes dans les régions anglophones du Cameroun*, 2018.
https://www.hrw.org/fr/report/2018/07/20/ces-meurtres-peuvent-etre-stoppes/abus-commis-par-les-forces-gouvernementales-et#_ftn30
- Human Rights Watch, *Cameroun : Des détenus torturés*, 20 août 2019.
<https://www.hrw.org/fr/news/2019/08/20/cameroun-des-detenus-tortures>
- Human Rights Watch, *Cameroun : Nouvelles attaques contre des civils menées par les forces de sécurité et par les séparatistes*, 28 mars 2019.
<https://www.hrw.org/fr/news/2019/03/28/cameroun-nouvelles-attaques-contre-des-civils-menees-par-les-forces-de-securite-et>
- Human Rights Watch, *Cameroun : Les leaders séparatistes font appel de leur condamnation*, 3 septembre 2019.
<https://www.hrw.org/fr/news/2019/09/03/cameroun-les-leaders-separatistes-font-appel-de-leur-condamnation>
- Human rights watch, *Cameroun : recours régulier à la torture et à la détention au secret*, 6 mai 2019.
<https://www.hrw.org/fr/news/2019/05/06/cameroun-recours-regulier-la-torture-et-la-detention-au-secret>
- Human Rights Watch, *La résistance croissante aux autocrates*, 18 janvier 2019.
https://www.hrw.org/sites/default/files/supporting_resources/wr2019_fr_0.pdf
- Human Rights Watch, *Cameroun : des civils tués dans les régions anglophones*, 27 juillet 2020.
<https://www.hrw.org/fr/news/2020/07/27/cameroun-des-civils-tues-dans-les-regions->

anglophones

- Institut Français des Relations Internationales, *Le conflit anglophone au Cameroun. Un dialogue sans partenaires*, Notes de l'Ifri, octobre 2019.
<https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/conflit-anglophone-cameroun-un-dialogue-partenaires>
- International Crisis Group, *Cameroun : la crise anglophone à la croisée des chemins*, 2017.
<https://www.crisisgroup.org/fr/africa/central-africa/cameroon/250-camerouns-anglophone-crisis-crossroads>
- REDHAC (Réseau des défenseurs des droits de l'homme en Afrique centrale), « *Crise anglophone* » : *Procès des activistes anglophones encore en détention demain 28/07/2017 devant le tribunal militaire de Yaoundé*, 2017.
http://www.redhac.info/documents/CRISE_ANGLOPHONE_PROCES_DES_ACTIVISTES_ANGLOPHONES_ENCORE_EN_DETENTION_DEMAIN_DEVANT_LE_TRIBUNAL_MILITAIRE_DE_YAOUNDE..pdf

3. Médias

- Agence France presse, « Échanges de tirs à Buea, grande ville du Cameroun anglophone », *Cameroon-Info.Net*, 2018.
<http://www.cameroon-info.net/article/echanges-de-tirs-a-buea-grande-ville-du-cameroun-anglophone-324633.html>
- BAYO (I.) « Cameroun : l'incendie de l'hôpital de Kumba attise la crise anglophone », *La Tribune Afrique*, 12 février 2019.
<https://afrique.latribune.fr/politique/2019-02-12/cameroun-l-incendie-de-l-hopital-de-kumba-attise-la-crise-anglophone-807138.html>
- Marcel (D.), « Sud-Ouest : Un travailleur humanitaire tué par des séparatistes à Kumba », *Actu Cameroun*, 12 Juillet 2020.
<https://actucameroun.com/2020/07/12/sud-ouest-un-travailleur-humanitaire-tue-par-des-separatistes-a-kumba/>
- « Le Cameroun admet l'implication de militaires dans le meurtre de 13 civils », *France 24*, 21 avril 2020.
<https://www.france24.com/fr/20200421-le-cameroun-admet-l-implication-de-militaires-dans-le-meurtre-de-13-civils>
- « Paul Biya convoque « un grand dialogue national » pour régler la crise séparatiste au Cameroun », *France 24*, 2019.
<https://www.france24.com/fr/20190911-cameroun-paul-biya-grand-dialogue-national-anglophones-crise-separatiste>
- GRAS (R.), « Crise anglophone au Cameroun : Human Rights Watch dénonce des cas de torture », *Jeune Afrique*, 6 mai 2019.
<https://www.jeuneafrique.com/771344/politique/crise-anglophone-au-cameroun-human-rights-watch-denonce-des-cas-de-torture/>
- IVAHA (G.), « Le gouvernement interdit les activités du SCNC et du Consortium »,

Cameroon Info, 2017.

<http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-crise-anglophone-le-gouvernement-interdit-les-activites-du-scnc-et-du-consortium-279474.html>

- « Cameroun : au moins deux policiers tués au cours d'affrontements à Buea », *Jeune Afrique avec AFP*, 2018.
<https://www.jeuneafrique.com/591431/politique/cameroun-au-moins-deux-policiers-tues-au-cours-daffrontements-a-buea/>
- « Crise anglophone : la ville de Kumba prisonnière de la guerre des « villes mortes » », *Journal du Cameroun*, 9 septembre 2019.
<https://www.journalducameroun.com/crise-anglophone-la-ville-de-kumba-prisonniere-de-la-guerre-des-villes-mortes-cameroun/>
- KOUAGHEU (J.), « Au Cameroun, le calvaire des déplacés des régions anglophones », *Le Monde Afrique*, 5 août 2019.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/08/05/au-cameroun-le-calvaire-des-deplaces-des-regions-anglophones_5496573_3212.html
- KOUAGHEU (J.), « Après trois mois de coupure, Internet est de retour dans la partie anglophone du Cameroun », *Le Monde Afrique*, 2017.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/04/21/apres-trois-mois-de-coupure-internet-est-de-retour-dans-la-partie-anglophone-du-cameroun_5114620_3212.html
- « Le Cameroun anglophone, en ébullition, compte ses morts », *Le Monde AFP*, 2017.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/10/03/le-cameroun-anglophone-en-ebullition-compte-ses-morts_5195366_3212.html
- « Cameroun : plusieurs enfants tués dans l'attaque de l'école dans une zone anglophone », *Le Monde*, 24 Octobre 2020.
https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/24/cameroun-plusieurs-enfants-tues-dans-l-attaque-de-l-ecole-dans-une-zone-anglophone_6057274_3212.html
- « Cameroun, la région anglophone encore plus sous pression », *Le Point*, 17 février 2020.
https://www.lepoint.fr/afrique/cameroun-la-region-anglophone-encore-plus-sous-pression-17-02-2020-2363036_3826.php
- MACÉ (C.), « Au Cameroun : la sale guerre derrière la crise « anglophone », *Libération*, 2018.
https://www.liberation.fr/planete/2018/06/12/au-cameroun-la-sale-guerre-derriere-la-crise-anglophone_1658321
- MBONDA (EM), « Pourquoi le Cameroun se déchire-t-il ? », *Le Point Afrique*, 2018.
https://www.lepoint.fr/afrique/pourquoi-le-cameroun-se-dechire-t-il-19-02-2018-2196201_3826.php
- NGONG SONG (JM.), « Cameroon's escalating Anglophone crisis shows little sign of abating », *Deutsche Welle*, 24 juin 2020.
<https://www.dw.com/en/cameroons-escalating-anglophone-crisis-shows-little-sign-of-abating/a-53906409>

- « Cameroun. Quatre morts et un hôpital incendié à Kumba », *Ouest France*, 11 février 2019.
<https://www.ouest-france.fr/monde/cameroun/cameroun-quatre-morts-et-un-hopital-incendie-kumba-6219544>
- « Procès des activistes anglophones au Cameroun : l'affaire renvoyée en délibéré », *RFI*, 2017.
<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20170324-cameroun-audience-leaders-activistes-anglophones-fru-ndi>
- SEIBT (S.), « Le Cameroun poursuivi en justice pour avoir coupé Internet aux régions anglophones », *France 24*, 2018.
<https://www.france24.com/fr/20180130-cameroun-justice-coupure-internet-region-anglophone>
- SHABAN (A.), “Anglophone Cameroon under 48-hour curfew over separatist threat”, *Africa news*, 2018.
<https://www.africanews.com/2018/09/30/anglophone-cameroon-under-curfew-over-separatist-threat/>
- TABOOLA, « Sisiku Ayuk Tabe, leader de l'Ambazonia emprisonné : « nous restons engagés pour l'indépendance totale ou la résistance pour toujours » », *Actu Cameroun*, février 2020.
<https://actucameroun.com/2020/02/08/sisiku-ayuk-tabe-leader-de-lambazonia-emprisonne-nous-restons-engages-pour-lindependance-totale-ou-la-resistance-pour-toujours/amp/>
- « Combats meurtriers à Kumba dans le Sud-Ouest du Cameroun », *VOA Afrique*, 2018.
<https://www.voafrique.com/a/combats-meurtriers-à-kumba-dans-le-sud-ouest-du-cameroun-/4479590.html>

4. Législation et jurisprudence

- Cour administrative d'appel (CAA) Douai, 3e, 12 mars 2020, n° 19DA02576.
<https://juricaf.org/arret/FRANCE-COURADMINISTRATIVEDAPPELDEDOUAI-20200312-19DA02576>.
- Cour administrative d'appel (CAA) Lyon, 2e, décembre 2017, n° 16LY00860.
<https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000036238008/>.
- Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA), 13 mars 2019, n° 17028754, *Mme L.*
<http://www.cnda.fr/content/download/158628/1605233/version/1/file/CNDA%2013%20mars%202019%20Mme%20L.%20n%20n%2017028754%20C.pdf>.

5. Autres

- Cour nationale du droit d'asile, « La crise anglophone au Cameroun », *Rapport d'activité 2019*, janvier 2020. p. 22.
<http://www.cnda.fr/content/download/168271/1684126/version/3/file/RA2019-CNDA.pdf>
- UK Home Office, *Country policy and information note – Cameroon : Anglophones*, 18

mars 2020.

[https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/873402/Cameroon - Anglophones - CPIN - v1.0 March 2020 .pdf?fbclid=IwAR0XofT-e1fI9q6jWviJR2S-PGwl_bzVV0nQnRkiwNmbpYrmI9Hw1dIXwJw](https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/873402/Cameroon_-_Anglophones_-_CPIN_-_v1.0_March_2020_.pdf?fbclid=IwAR0XofT-e1fI9q6jWviJR2S-PGwl_bzVV0nQnRkiwNmbpYrmI9Hw1dIXwJw)

- Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), *La crise anglophone*, 2018.
https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/1808_cmr_crise_anglo.pdf

ANNEXE

Carte du Cameroun montrant la zone anglophone et les villes importantes.

Source : C. MACÉ, « Au Cameroun, la sale guerre derrière la “crise anglophone” », *Libération*, 2018.

